

Ile rapport général sur la question mise à l'étude par le comité de la Société des instituteurs fribourgeois

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **23 (1894)**

Heft 6

PDF erstellt am: **20.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

II^e RAPPORT GÉNÉRAL

SUR LA QUESTION MISE A L'ÉTUDE PAR LE COMITÉ
DE LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS FRIBOURGEOIS

Comment pourrait-on obtenir un meilleur enseignement des travaux manuels dans les écoles de filles ?

Nous avons reçu, sur cette importante question, un grand nombre de travaux bien rédigés, et pour la plupart résumés dans des rapports d'arrondissement qui vont beaucoup faciliter la tâche qui nous a été imposée par le Comité de notre Association.

Voici par ordre chronologique de réception le nom des auteurs des travaux et rapports :

1^o Sœur Henriette Pfyffer, à Portalban.

2^o Un rapport de M^{lle} Philomène Jacottet, à Cheiry, résumant les travaux de 8 institutrices du 1^{er} arrondissement, soit : M^{lles} Ansermet, Cécile, à La Vounaise; Badoud, Anna, à Saint-Aubin; Collaud, Marguerite, à Montet; Duc, Joséphine, à Estavayer-le-Lac; Godel, Eugénie, à Vallon; Joye, Almyre, à Mannens; Moosbrugger, Angèle, à Saint-Aubin; Progin, Marie, à Dompierre.

3^o Un rapport de M^{lle} Marguerite Dafflon, à Prayoud, résumant les travaux de six institutrices du VII^e arrondissement, soit : les révérendes Sœurs Mugnier et Schmidt, M^{lles} Boiston, Berchier, Cardinaux et Roulin.

4^o Un résumé de la discussion qui a suivi la lecture du dit rapport avec les observations et les desiderata de M. l'inspecteur de l'arrondissement.

5^o Un rapport de M^{lle} Aebischer, à Middel, résumant les travaux de toutes les institutrices du VI^e arrondissement, à part trois exceptions.

6^o Un rapport de M^{lle} Magnin, institutrice, à Belfaux, résumant les travaux de 14 collaboratrices du IV^e arrondissement, soit : M^{mes} Albiez, à Onnens; Chaney, à Posieux; Clotilde, à Ependes; Ducotterd, à Marly; Gschwend, à Cottens; Sœur Gervaise, à Noréaz; Loutan, à Corminbœuf; Meuwly, à Ecuwillens; Pfyffer, à Neyruz; Muhldorfer, à Marly; Rohrbasser; Rime, à Rossens; Zempf, à Treyvaux; Zurcher, à Prez.

M. l'inspecteur nous prie d'ajouter que M^{mes} les institutrices qui n'ont pas envoyé de travaux, ont traité l'une ou l'autre des deux autres questions mises à l'étude dans le IV^e arrondissement.

7^o Un rapport de M^{lle} Th. Neuhaus, à Fribourg, résumant les travaux de M^{lles} Richoz, Mivelaz, Daguët, Stœcklin, Zosso et Gremaud, toutes à Fribourg.

8^o Un rapport de M^{lle} Borcard, à Marsens, résumant les travaux de M^{mes} Remy et Glasson, à Bulle; M^{lles} Pégaitaz, à Vuadens et Baudère, à Gumefens.

Ces deux derniers rapports nous sont parvenus les premiers jours d'avril, alors que nous avons terminé notre travail, ayant dû utiliser pour le faire nos vacances de Pâques. Nous avons d'autant moins

eu devoir recommencer ce rapport, que le temps nous manquait pour cela et que les travaux ne renferment pas d'idées nouvelles.

A l'instar de la plupart des rapports précités, nous diviserons notre travail en trois parties : 1^o Importance des travaux manuels ; 2^o Causes de la défectuosité de notre enseignement ; 3^o Moyens d'en obtenir de meilleurs résultats.

Importance des travaux manuels

Nous ferions un volume si nous transcrivions ici, toutes les idées, très bonnes, d'ailleurs, qui ont été émises à ce sujet par nos zélées collaboratrices. Mais comme l'importance des travaux manuels est incontestable, et même incontestée, nous mettrons en pratique le conseil de Boileau : « Qui ne sut se borner, ne sut jamais écrire », en même temps que celui de l'honorable président de notre Société, qui nous disait, lorsque nous alléguions le manque de temps pour rédiger ce rapport : « Faites court et bon. » Court, nous le serons, autant que le comportent l'importance du sujet et l'abondance des idées exprimées par nos chères collaboratrices. Bon, nous tâcherons de l'être, et nous espérons y arriver, non par nos propres lumières, mais grâce, justement à l'abondance des excellentes idées fournies par les auteurs des travaux. Mais revenons à nos moutons.

Nous nous bornerons donc à dire dans cette première division de notre travail, que l'enseignement des travaux manuels, étant celui qui prépare le mieux la jeune fille à sa vocation future, à la direction du ménage, l'institutrice doit soigner cette branche du programme plus que toutes les autres. Elle doit de plus faire converger toutes ses leçons vers ce point capital. Expliquons-nous : lectures, dictées, compositions, problèmes, histoire et géographie même tendront à donner à la jeune fille le goût des travaux manuels, des soins du ménage. Pour faire comprendre notre pensée, nous dirons seulement que le tableau de la reine Berthe filant sa quenouille et récompensant la jeune bergère laborieuse, celui de la femme et des filles de Charlemagne confectionnant les vêtements du grand monarque, seront plus souvent mis sous les yeux des jeunes filles que les conquêtes et les scènes de carnage de nos ancêtres. En géographie, la provenance des matières premières, les centres industriels, etc. auront plus d'importance dans notre enseignement que l'altitude des montagnes et le cours de certains ruisseaux. Quant aux autres branches du programme, le côté pratique, que nous appellerons même professionnel, qu'elles peuvent revêtir, est trop manifeste pour que nous jugions opportun de le démontrer ici. Nous aborderons donc la seconde partie de notre travail.

Causes de la défectuosité de notre enseignement

Le médecin qui veut guérir un malade, le jardinier qui n'est pas satisfait de sa récolte, l'artisan dont le travail n'a pas réussi, recherchent avant tout les causes du mal, les motifs qui ont amené la mauvaise récolte, le travail non réussi, sachant bien que, une fois les causes découvertes, le remède sera plus facile à appliquer. C'est ce qu'ont parfaitement compris aussi la plupart de nos collaboratrices, qui ont trouvé une foule de causes de la non-réussite de notre enseignement dans les ouvrages du sexe.

Voici les principales que nous diviserons en trois catégories : 1^o Celles qui proviennent des institutrices, à l'exemple du lion de la fable, il est juste que nous commencions par faire notre propre examen de conscience ; 2^o Celles qui proviennent des parents et que les autorités supérieures, aidées de la bonne volonté et du tact des institutrices peuvent faire disparaître ; 3^o Celles qui proviennent des autorités, tant locales que cantonales ; car nous pensons, toujours avec le lion « qu'il est bon que chacun s'accuse ainsi que nous. »

Celles qui proviennent des institutrices :

« Ne nous flattons donc point, voyons sans indulgence
L'état de notre conscience. »

Si nous n'avons dévoré ni moutons, ni berger, nous avons pourtant bien quelque chose à nous reprocher à ce sujet et voici ce que nous pourrions bien avoir sur la conscience : 1^o Le manque d'une méthode rationnelle et graduée ; 2^o On ne suit pas le programme ; on ne le divise pas d'après les besoins de l'école et de la localité ; on ne surveille pas assez les élèves pendant les leçons d'ouvrage, pour la tenue du corps, de l'aiguille.

Qu'on nous permette de rappeler ici les appréciations de MM. les experts de notre exposition cantonale de 1892, entre autres celles de M^{lle} Bühner, maîtresse d'ouvrages à Zurich (Rapport général, page 54) « Les travaux manuels exposés attestent que les jeunes filles fribourgeoises ont fait preuve de bonne volonté, qu'elles ont même fait des efforts sérieux pour produire quelque chose de bien, que toutes les exposantes se sont efforcées de faire leur possible, mais qu'elles manquent d'un bon enseignement scolaire. »

« Il y a quelque chose qui manque dans toutes ces écoles, c'est une méthode rationnelle et graduée. Il n'y a pas d'enseignement d'après un système régulier, qui est une condition importante pour une école bien organisée. »

En effet, suivons-nous pour cet enseignement la même marche que pour les autres branches ? Avons-nous un programme bien défini et détaillé, indiquant les parties à parcourir pour chacun des trois cours ? Cherchons-nous à rendre notre enseignement aussi intuitif que possible ? Ne se réduit-il pas le plus souvent à un travail machinal ? Ne marchons-nous pas au hasard, sans gradation ? Veillons-nous toujours avec le plus grand soin à la bonne tenue des élèves au point de vue hygiénique et même moral ? Surveillons-nous assez les élèves pendant ces leçons ? Circulons-nous au milieu d'elles ou plutôt ne profitons-nous pas quelquefois de ces leçons si importantes pour faire des corrections ou autres besognes ? Voilà autant de questions qu'il serait bon de nous poser et auxquelles il faudrait donner une solution raisonnable. C'est ce que nous tâcherons de faire dans la troisième partie de notre travail.

Causes provenant des parents. — Elles sont les moins nombreuses, et, comme nous l'avons dit, les autorités supérieures, l'énergie tempérée par le tact des institutrices en viendront facilement à bout. Les parents voudraient faire de l'école un atelier où chaque élève pût apporter l'ouvrage que réclament les besoins de la famille ; quelques mères critiquent la méthode de la maîtresse et voudraient lui imposer leur manière de faire ; de plus, elles ne fournissent pas toujours à leurs enfants les matériaux nécessaires et les instruments indispensables. Pendant qu'un tel état de choses

existera, on ne pourra pas espérer de notre enseignement des résultats en rapport avec son importance et même avec le temps qu'on y consacre. Un autre reproche que l'on fait aux parents, c'est de demander trop tôt l'émancipation de leurs filles, et nous sommes forcée d'avouer que les Commissions locales sont presque toujours disposées à appuyer ces demandes, de sorte que MM. les Inspecteurs ont, pour ainsi dire, la main forcée, et cela se fait aussi bien dans les communes rurales que dans les villes. La loi fixe à 15 ans l'âge de l'émancipation de la jeune fille, mais il y a une restriction et c'est ordinairement celle-ci qui l'emporte sur celle-là. Et pourtant, que voulez-vous obtenir en fait de coupe et même de couture bien soignée avant cet âge-là? Nos voisins du canton de Vaud l'ont bien compris, et la jeune fille y est retenue à l'école jusqu'à 16 ans révolus.

Causes provenant des autorités, tant locales que cantonales. — Nous laisserons encore ici la parole à M^{lle} Buhner, dans le Rapport déjà cité : « Les écoles fribourgeoises sont encore bien en arrière, quant à l'organisation, et sans doute le canton de Fribourg ne fait pas assez pour avoir des maîtresses d'ouvrages bien instruites. Il est à espérer qu'avec le temps ce défaut va disparaître de plus en plus et que le canton de Fribourg aura plus de soin de donner à ses maîtresses d'ouvrages une instruction plus systématique, une instruction qui les rendra capables de faire avancer l'enseignement des travaux dans les écoles. Aussi, c'est le but principal de l'Exposition de combler cette lacune. »

Avouons que ce compliment, adressé aussi bien à nos très honorées et dévouées autorités supérieures qu'aux institutrices, est peu flatteur! Néanmoins, faisons-lui bon accueil puisqu'il est fait dans notre intérêt, et voyons ce qu'il peut avoir de fondé.

N'est-on pas forcé de reconnaître que les institutrices ne sont pas traitées en benjamines dans notre loi scolaire. Les instituteurs ont une école normale où ils reçoivent tous les mêmes directions, où ils sont formés aux mêmes méthodes; il y a là des maîtres spéciaux pour chaque branche, ce qui permet de les soigner bien mieux; ensuite ils ont le stage, souvent des cours de répétition, des conférences régionales. Rien de tout cela pour les institutrices, et pourtant on exige autant de leurs écoles que de celles des garçons, sans tenir compte des trois à six heures d'ouvrages manuels qu'elles doivent prélever sur le programme de la semaine, et sans penser que les besoins futurs des jeunes filles ne seront pas les mêmes que ceux des garçons. Il est vrai que les institutrices peuvent faire leurs études dans d'excellents établissements, dont nous connaissons le mérite et le dévouement des directrices pour les avoir vues à l'œuvre, mais ces institutions, n'étant pas destinées uniquement à former des institutrices, les résultats ne peuvent être les mêmes au point de vue pédagogique et surtout méthodique.

Un programme trop chargé de matières peu nécessaires à la vie future de la jeune fille, un manque total de contrôle dans les résultats obtenus et même dans la méthode employée pour l'enseignement de la branche la plus essentielle, si l'on veut faire de l'école le véritable apprentissage de la vie; voilà encore des causes que presque toutes nos collaboratrices mettent en avant pour excuser la non-réussite de leurs efforts.

Nous voulons croire toutes les institutrices bien résolues à travailler avant tout au bien de leurs élèves; nous les supposons toutes

disposées à satisfaire d'abord les exigences de leur conscience plutôt que d'arriver au premier rang dans l'échelle de mérite de nos écoles. Mais il faut avouer que la tentation est forte. Que les élèves tricotent, cousent, raccommodent à merveille, la note de l'école n'en sera pas changée; mais qu'elles ne sachent pas que la Rabiusa est une rivière des Grisons ou en quelle année on a levé la mazze contre le sire de Rarogne en Valais, ou, pour en venir à des branches plus importantes, combien des millionnièmes d'hectares font de fractions de mètres carrés, combien il faut ajouter d'or pur à un lingot pour en élever le titre; alors, l'école aura une mauvaise note.

Quant aux autorités locales, nous leur avons déjà reproché avec nos collaboratrices leur zèle à favoriser les émancipations hâtives; nous ajouterons qu'elles en montrent beaucoup moins pour fournir aux enfants pauvres les matières premières, et à l'école, les meubles nécessaires à un bon enseignement.

Quelques auteurs de travaux donnent aussi pour cause de la défectuosité de notre enseignement l'absence de programme et l'insuffisance du temps consacré à cette branche. A notre humble avis, le programme imposé par la Tit. Direction de l'Instruction publique est suffisant; il s'agit seulement de l'appropriier à nos écoles respectives et de le diviser en trimestre, semestre, etc., selon l'âge et la capacité de nos élèves, comme on le fait, du reste, pour les autres branches du programme. Quant à l'insuffisance du temps, cette cause ne nous semble pas bien fondée non plus; la loi autorise un maximum de six heures, soit un bon cinquième de l'enseignement général; si ce temps est bien mis à profit, si, en outre, l'économie domestique est enseignée à part, nous pensons que de réels progrès pourront se faire. Il est vrai qu'il y a un minimum de trois heures qui peut seul être atteint par les écoles mixtes, et même par les autres, tant que le programme des filles restera le même que celui des garçons. Dans ce cas, c'est vraiment insuffisant.

On allègue aussi l'absence d'un guide pratique pour cet enseignement. Pour nous, nous en avons deux très bons sous les yeux et nous pensons qu'en cherchant bien dans les armoires de l'école, chaque institutrice en trouverait de pareils, car ils nous ont été adressés, il y a quelques années, par la Tit. Direction de l'Instruction publique, et nous ne croyons pas avoir été l'objet d'une faveur spéciale. Nous citons ici les titres de ces ouvrages: 1^o *Guide pratique pour les leçons d'ouvrages*, d'après la méthode simultanée et intuitive, par M^{lle} J. Godet, maîtresse spéciale d'ouvrages à la sous-section du gymnase pédagogique de Neuchâtel; 2^o *Manuel d'instruction à l'usage des écoles de couture*, ouvrage édité à Berne, librairie Antennen, rue Christophe, 235, pour en faciliter l'acquisition à toutes nos chères collègues et nous nous permettons de recommander surtout le premier, qui nous a été d'un grand secours, quand, sur le conseil de notre honorable Inspecteur, nous avons introduit dans notre classe la méthode simultanée et intuitive pour les ouvrages manuels.

Nous reviendrons sur ce sujet dans la troisième partie de ce modeste travail, laquelle nous avons hâte d'aborder, car nous craignons de n'avoir été ni court, ni bon, malgré notre bonne volonté d'être l'un et l'autre.

Moyens d'obtenir de meilleurs résultats

Nous arrivons ici à la partie capitale de notre travail, à celle qui entre en plein dans la question posée par le Comité de notre Asso-

ciation, à celle qui revêt un caractère vraiment patriotique, seul but qu'on doit se proposer dans un travail pédagogique ; aussi, l'aborderions-nous avec frayer et tremblement, si les pages substantielles et consciencieuses de nos zélées collaboratrices, renforcées des désirs de l'honorable inspecteur du VII^e arrondissement, n'étaient sous nos yeux pour nous fournir une ample moisson de réponses.

Comme nous l'avons dit déjà, indiquer les causes du mal, c'est indiquer en même temps les remèdes à y appliquer. Voilà pourquoi nous donnerons, comme premier moyen de remédier au mal constaté, l'emploi d'une méthode rationnelle et graduée ; nous ajouterons même que, sans ce premier remède, tous les autres resteront inefficaces. On nous permettra donc d'entrer dans quelques détails sur ce point capital.

Et d'abord, quelle est la méthode que nous proposons de rendre obligatoire pour toutes les écoles de filles ? C'est justement celle qui est indiquée dans le *Guide* dont nous venons de parler, c'est la méthode simultanée et intuitive. Elle est simultanée en ce qu'elle consiste à imposer à toutes les élèves d'une même classe, ou du moins d'un même degré, un ouvrage identique ; à donner à toutes ensemble, avant de commencer, des explications préliminaires pour l'exécution du travail, tant dans son ensemble que dans ses détails. Elle est intuitive en ce qu'elle se sert de tous les moyens intuitifs qui peuvent présenter quelque avantage : dessins au tableau noir, exécution par la maîtresse des diverses parties des ouvrages devant les élèves, patrons découpés par celles-ci, etc. ; le tout de façon que les yeux deviennent véritablement les auxiliaires de l'intelligence. Voici les avantages de cette méthode : pour la maîtresse : 1^o Gain de temps, lequel sera mieux employé à corriger les défauts, à constater la réussite, qu'à commencer un travail différent pour chaque élève ; 2^o Une grande diminution de fatigue, tant morale que physique ; 3^o Ordre et discipline dans l'école. Pour les élèves : 1^o Esprit d'émulation ; 2^o Précieux stimulant pour les paresseuses ; 3^o Goût du travail ; 4^o Nécessité d'agir par soi-même ; 5^o Facilité, au moment de l'émancipation, d'exécuter tous les travaux indiqués dans le programme, voire même quelques ouvrages d'agrément pour les élèves les mieux douées sous le rapport de l'adresse de la main.

Nous prévoyons qu'on aura des objections à opposer à cette méthode ; on dira qu'on ne peut obtenir des parents le matériel nécessaire ; que toutes les élèves, n'ayant pas la même habileté, ne peuvent arriver au même résultat, etc. Nous répondrons simplement : Essayez, et vous verrez que toutes ces difficultés tomberont devant la pratique. Nous-même, nous exagérant les obstacles à surmonter, nous ne l'avons adoptée qu'à titre d'essai et pour obéir à un conseil donné par nos supérieurs. Mais nous n'avons pas tardé à en reconnaître les nombreux avantages, et nos leçons d'ouvrages qui étaient auparavant si pénibles, si peu intéressantes, sont devenues aussi attrayantes pour la maîtresse que pour les élèves. Quant aux difficultés, nous croira-t-on quand nous dirons que nous n'en avons pas rencontré ?

Pour le matériel, nous n'exigeons rien de coûteux : du coton, des aiguilles, il y en a, il en faut absolument dans tous les ménages. Avant de commencer la couture montée, nous faisons faire les différents points sur des morceaux détachés neufs ou vieux ; on a cela partout. Après cela nous exigeons que l'on monte les pièces qui peuvent être taillées dans du vieux ; puis nous tâchons d'intéresser les riches au dénuement des pauvres.

Nous voulons bien croire qu'on prêtera peut-être moins d'appui à la maîtresse à la campagne qu'à la ville, et voilà pourquoi nous demanderons à l'autorité supérieure, non seulement de rendre la méthode obligatoire pour toutes les écoles, mais encore d'exiger des communes la fourniture gratuite du matériel, du moins aux élèves pauvres, ainsi que les meubles nécessaires à un bon enseignement.

Quant à la seconde difficulté qui nous effrayait, l'inégalité de l'adresse, voici ce que nous avons imaginé avant de commencer, et nous nous en trouvons bien. Toutes les élèves commencent en même temps le même ouvrage; celles qui réussissent bien, qui peuvent fournir au moins deux pièces bien faites, sont autorisées, en attendant les moyennes, à travailler à un ouvrage de leur choix; ce qui a un double avantage: une grande émulation et le moyen d'apprendre à faire les ouvrages d'agrément, qui ont bien aussi leur bon côté, tant au point de vue pratique qu'au moral. Nous suivons donc les moyennes; quant aux retardataires, nous nous contentons à meilleur compte quand il n'y a ni étourderie, ni mauvaise volonté, et nous faisons travailler après la classe, si l'un ou l'autre de ces facteurs entrent en cause. Mais en voilà assez, si ce n'est trop, sur ce dernier point; pour le reste, nous renvoyons nos chères collègues au manuel qui nous a servi de guide.

Pour ce qui est du programme, nous le répétons, celui qui est imposé par la Tit. Direction de l'Instruction publique nous paraît suffisant pour nos écoles primaires, pourvu qu'il soit bien suivi, bien divisé, bien approprié aux divers besoins. Ce que nous demanderions plutôt, c'est un programme d'études particulier aux écoles de filles, ou, du moins des questions différentes dans les examens de fin d'année, afin que l'on puisse donner à l'enseignement une direction plus pratique, tourner toutes les leçons vers le but que l'on doit chercher à atteindre à l'école, former l'homme dans l'enfant, la ménagère, dans la jeune fille.

Un autre moyen de perfectionnement que préconisent la plupart des institutrices, et avec elles, M. l'Inspecteur de la Veveyse, c'est un contrôle plus sérieux dans les résultats obtenus et même dans le programme adopté, dans la marche suivie pour cet enseignement et pour celui de l'économie domestique. Pour cela, on demande la nomination d'inspectrices spéciales aux écoles de filles; inspectrices qui seraient chargées d'approuver et même d'élaborer en conférence, les programmes, plans et divisions particuliers à chaque classe; d'organiser des concours de fin d'année, des conférences où ces sujets si importants, l'économie domestique et les ouvrages du sexe, seraient traités théoriquement et pratiquement; de visiter les écoles pendant les leçons d'ouvrages, de donner dans ces visites des directions, des conseils pratiques, tant au point de vue de la méthode que du travail à exécuter; d'accorder à l'école la note qu'elle mérite dans ces deux branches, note qui entrerait en première ligne pour hausser ou abaisser la note moyenne de l'école. S'il nous est permis d'émettre un humble avis à ce sujet, nous dirons que nous jugeons aussi la chose utile, sinon nécessaire. En effet, si la méthode simultanée est rendue obligatoire, ce que nos collaboratrices jugent nécessaire pour qu'elle puisse s'introduire dans nos écoles, il faudra s'assurer qu'elle est adoptée partout, qu'elle est appliquée d'une manière rationnelle, intelligente et fructueuse. Et, nous sommes obligés de l'avouer, d'ailleurs MM. les inspecteurs le reconnaissent parfaitement, l'incompétence du sexe fort sur ce sujet, n'est pas à contester.

Après avoir demandé encore avec confiance à l'autorité supérieure, toujours si bien disposée quand il s'agit de faciliter la tâche du maître ou de travailler au bien général de nos écoles : 1^o D'établir des cours préparatoires d'ouvrages manuels et d'économie domestique pour les institutrices et les maîtresses d'ouvrages ; 2^o De ne pas tolérer trop souvent les émancipations avant l'âge ou du moins d'obliger les jeunes filles à fréquenter les cours d'ouvrages manuels après leur sortie de l'école ; 3^o D'obliger les communes à fournir non seulement les matières premières aux élèves pauvres, mais encore les meubles nécessaires à l'école, tels que armoire, table, etc., nous passerons à une nouvelle catégorie de moyens qui regardent spécialement l'institutrice et qui peuvent aussi contribuer puissamment à la réussite de son enseignement.

Nous placerons en première ligne la préparation des leçons ; ceci pourrait paraître inutile dans un enseignement tel que celui de l'ouvrage manuel ; sans doute, nous n'entendons pas par là apprendre à faire l'ouvrage qui fera le sujet de la leçon ; nous supposons les institutrices toutes à même d'exécuter les travaux indiqués dans le programme et, d'ailleurs, le temps manquerait pour cet apprentissage. Nous voulons dire que le travail à exécuter doit être précisé à l'avance, cela selon l'âge et la capacité de la majorité des élèves, que les explications doivent être préparées, les difficultés prévues, les modèles préparés, etc. ; pour tout cela, il faudra consulter le programme et faire son *Journal de classe*, comme pour les autres leçons.

Nous demanderons ensuite, avec nos chères collaboratrices, la surveillance continuelle des élèves pendant les leçons d'ouvrages, tant sous le rapport de la tenue du corps, de la main, de l'aiguille, que sous celui du travail à exécuter et du chuchotage qu'on n'évitera complètement qu'en tenant l'esprit en éveil par des explications ou même des récits intéressants et instructifs. On comprend que cette surveillance a une portée à la fois hygiénique, morale et pratique.

Ces deux points essentiels établis, nous dirons encore que l'institutrice, dans les leçons d'ouvrages, ne tendra pas seulement à former des ouvrières habiles, mais elle cherchera aussi à développer en ses élèves le goût du beau, dans la véritable acception de ce mot, la sûreté du coup d'œil, l'amour du travail en faisant goûter et apprécier les jouissances qu'il procure ; elle montrera combien il peut aider à faire aimer la vie de famille, à exercer la charité, cette belle vertu « qui ouvre les portes du ciel et efface les péchés comme la neige qui se fond dans un jour serein. »

Si, à force de patience, de dévouement et de travail, nous arrivons à donner à nos élèves ces connaissances pratiques qui leur seront si utiles dans la vie, à éveiller en elles le sentiment du beau allié au bien, l'amour du travail, du chez soi, à en faire, en un mot, de véritables femmes fortes de l'Évangile, nous leur aurons ouvert les sources du véritable bonheur temporel et éternel et nous pourrons espérer nous-mêmes la récompense promise par Celui a dit : « Un verre d'eau donné en mon nom ne restera pas sans récompense. »

CONCLUSIONS

1. L'importance des ouvrages manuels étant incontestable et incontestée, l'institutrice donnera à cet enseignement toute la sollicitude possible.

2. Elle fera converger vers ce but essentiel toutes les leçons de

l'école, en leur donnant une direction pratique et, pour ainsi dire, professionnelle.

3. Les causes de la défectuosité de notre enseignement sont multiples et proviennent, les unes des institutrices, les autres des parents, d'autres enfin des autorités tant locales que cantonales.

4. Les institutrices ne suivent pas une méthode rationnelle; elles ne divisent pas le programme imposé; elles ne suivent pas de plan; elles ne surveillent peut-être pas assez les élèves pendant ces leçons, qu'elles ne préparent pas suffisamment.

5. Les parents critiquent l'enseignement de la maîtresse, voudraient faire de l'école un atelier pour les besoins momentanés du ménage; ils refusent quelquefois de donner aux enfants l'ouvrage demandé par la maîtresse, la matière première et même les outils nécessaires.

6. Les autorités locales favorisent trop les émancipations hâtives; elles sont peu disposées à fournir aux élèves pauvres le matériel nécessaire, et aux écoles, les meubles indispensables à un bon enseignement.

7. Les autorités cantonales n'exercent pas un contrôle suffisant sur les résultats obtenus et la méthode employée dans ces leçons si importantes; de plus elles ne font pas assez pour la formation et le perfectionnement des institutrices et des maîtresses d'ouvrages.

8. Le programme des écoles de filles ne devrait pas être le même que celui des garçons; du moins les examens de fin d'année devraient être dirigés de telle sorte que l'école qui a le mieux préparé la jeune fille à sa vocation future, ait la première note.

9. Comme moyens de remédier au mal, tout le monde est d'accord pour mettre en première ligne l'emploi de la méthode simultanée, mais pour que la chose soit possible, on demande qu'elle soit rendue obligatoire.

10. Les difficultés que présente cette méthode sont faciles à vaincre, si les communes sont forcées de fournir le matériel nécessaire et les meubles indispensables.

11. Le programme imposé par la Tit. Direction de l'Instruction publique est suffisant; il faut seulement le diviser et l'adapter aux divers besoins de l'école.

12. Les institutrices sont presque unanimes pour demander la nomination d'inspectrices spéciales qui exerceraient un contrôle sérieux, non seulement sur les résultats obtenus, mais sur la marche suivie, le plan adopté, etc.

13. Ces inspectrices contribueraient au perfectionnement des maîtresses, en organisant des conférences, des concours de fin d'année, etc.

14. Il serait bon d'organiser des cours préparatoires pour la formation des institutrices et surtout des maîtresses d'ouvrages.

15. Les jeunes filles ne seront pas émancipées avant d'avoir parcouru tout le programme des ouvrages du sexe; du moins, elles seront contraintes de suivre ces cours après leur émancipation, si elles ne sont pas déclarées par la maîtresse suffisamment instruites sur ce point.

16. L'institutrice préparera ses leçons d'ouvrages comme les autres et en indiquera le résumé dans son *Journal de classe*.

17. Elle exercera une surveillance continuelle sur les élèves pendant ces leçons qu'elle animera par des explications, des questions et des récits; la leçon d'économie domestique ne pourra se faire pendant l'ouvrage manuel.

18. L'institutrice cherchera sans doute à former de bonnes ouvrières au point de vue de la dextérité, mais elle tendra aussi à développer le goût du travail, la sûreté du coup d'œil, le sentiment du beau.

19. Elle attirera l'attention des élèves sur les jouissances que peut procurer le travail, tant sous le rapport moral que matériel.

20. Pour atteindre le but désiré, il faudra beaucoup de patience, de travail et de dévouement, que l'institutrice puisera dans son amour pour l'enfance et dans l'espérance de la couronne immortelle promise à ceux qui se dévouent pour leurs semblables.

Romont, le 19 avril 1894.

Louise BORGHINI, *institutrice*.

CORRESPONDANCE

Conférence pédagogique

Monsieur le Rédacteur,

Au début du semestre d'été, les instituteurs et les institutrices du IV^e arrondissement se sont réunis en conférence officielle, à Fribourg, sous la présidence de M. Perriard, inspecteur scolaire.

A 9 heures précises, la séance s'ouvre par la prière d'usage.

Dans son discours de bienvenue, M. l'Inspecteur nous exprime la joie qu'il a de se retrouver au milieu de nous, de présider nos modestes réunions qui doivent nous procurer à tous les mêmes jouissances, etc.

La conférence est honorée de la présence de M. le chanoine Morel, Inspecteur scolaire et M. Gremaud, Administrateur du dépôt central du matériel et des fournitures scolaires.

Nous passons immédiatement à l'ordre du jour, qui est le suivant :

1^o Rapports et communications ; 2^o Rapport général sur l'hygiène ; 3^o Discussion sur les modifications à apporter au Règlement général ; 4^o Divers ; 5^o Déclamations ; 6^o Visite à l'exposition scolaire ; 7^o Dîner.

M. l'Inspecteur nous rappelle que cette année, la réunion générale aura lieu à Romont ; il nous invite à y prendre part et tient beaucoup à ce que le district soit bien représenté.

M. le Président se propose de faire un tableau aussi complet que possible de ses visites officielles du printemps. Ce tableau, nous dit-il, ne sera point imaginaire, il sera l'écho des observations faites dans vos écoles et chacun d'entre vous y trouvera son profit. Je ferai une revue rapide de toutes les branches du programme scolaire.

Education, tenue et politesse. Généralement mon rapport accuse de bonnes notes ; cependant certaines écoles négligent le côté éducatif ; ce point-là ne paraît pas préoccuper beaucoup certains membres du corps enseignant. Pourtant lors même que le maître aurait réussi à faire progresser ses élèves, sa tâche n'est pas entièrement remplie ; il lui reste à former le caractère et le cœur de ses élèves. La politesse laisse un peu à désirer. On n'est pas précisément grossier, mais on manque de savoir-vivre, et les règles élémentaires de la bienséance sont, parfois méconnues. En un mot, on est fribourgeois et ces défauts, si l'on peut les appeler ainsi, que l'on remarque chez l'écolier, se constatent aussi au service militaire, où quelquefois